

Positionnements éthique et politique en recherche auprès de personnes vulnérables : le cas d'une recherche auprès de locataires vivant des problèmes de salubrité

Renaud Goyer, Ph. D.

Université de Montréal, Québec, Canada

Résumé

Le travail de recherche auprès des personnes marginalisées ou vulnérables exige du chercheur de se positionner sur deux plans. Sur le plan éthique, comment s'assurer que les droits des participants soient respectés et que leur point de vue soit défendu? Sur le plan politique, comment s'assurer que la recherche permette aux participants de questionner leur situation, de reprendre du pouvoir sur celle-ci, voire même se politiser ou contribuer la politisation de l'enjeu? Cette réflexion provient de mon travail de recherche doctorale qui portait sur l'expérience des inégalités de logement de locataires montréalais à travers une recherche qualitative. Ici, ma visée est double : évoquer les questionnements éthiques qui ont orienté l'entrée sur le terrain et questionner en quoi la salubrité représente une expérience à partir duquel la politisation est complexe.

Mots clés

RECHERCHE QUALITATIVE, VULNÉRABILITÉ, MÉTHODOLOGIE, ÉTHIQUE, POLITIQUE, LOGEMENT

Introduction

En 1967, Howard S. Becker appelait les chercheurs à se demander : de quel côté sommes-nous? Il postulait ainsi que la question de prendre position était obsolète et qu'il fallait plutôt de choisir son camp. Ne pas prendre position, c'est prendre position. Ce faisant, il appelait à donner la parole à ceux qui se trouvent au pied de la hiérarchie de la légitimité et la crédibilité de la parole. Ceux pour qui les possibilités de s'exprimer sont

Note de l'auteur : L'auteur souhaite remercier les organisateurs du colloque *La recherche qualitative avec les populations en contexte de vulnérabilité économique et sociale : entre ajustements mutuels et influences réciproques* de l'Association de la recherche qualitative (ARQ) et du Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CERTA). La recherche à l'origine de cette publication a été financée par le CRSH et le FRQSC.

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série – numéro 23 – pp. 114-127.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2019 Association pour la recherche qualitative

réduites. Toutefois, donner la parole aux personnes marginalisées ou vulnérables posent des défis épistémologiques liés au statut de la parole et à la possible colonisation de cette dernière par les chercheurs (Guba & Lincoln, 1994). À cet égard, le travail de recherche sur et en compagnie des personnes marginalisées ou vulnérables exigent du chercheur de se positionner sur deux plans. Sur le plan éthique, comment s'assurer que les droits des participants soient respectés et que leur point de vue soit défendu et fidèlement présenté? Sur le plan politique, comment s'assurer que la recherche permette aux participants de questionner leur situation, de reprendre du pouvoir sur celle-ci, voire de se politiser ou de contribuer à la politisation de l'enjeu?

Cette réflexion découle d'une recherche qualitative doctorale phénoménologique portant sur l'expérience des inégalités de logement, réalisée en partenariat avec le Comité logement Saint-Laurent et s'appuyant sur des entretiens semi-dirigés et plusieurs heures d'observation à travers les activités du Comité (Goyer, 2017a). Elle a documenté comment la question de salubrité construit l'expérience des locataires d'une part, et en quoi, dans certains cas, elle empêche les locataires de contrôler leur espace intime et de s'inscrire plus largement dans l'espace social, d'autre part. Je cherche donc ici à évoquer les questionnements éthiques qui ont orienté mon entrée sur le terrain et à questionner en quoi la salubrité représente une expérience à partir de laquelle la politisation est complexe. En bref, je cherche à répondre à la question : de quel côté étions-nous?

Comment faire de la recherche qualitative? Quelques repères théoriques et méthodologiques sur notre recherche

Avant de répondre à cette question, les bases de cette réflexion méritent d'être précisées avant d'en extrapoler des propositions pour des recherches futures. Ce point de départ constitue l'étude de l'expérience des inégalités de logement des locataires à partir d'une recherche qualitative afin d'accéder au vécu de ces derniers.

Pourquoi étudier les inégalités de logement? Problèmes de recherche et aspects théoriques de notre démarche

Au Québec et à Montréal, la question du logement n'est pas au centre des débats politiques et sociaux. Une seule exception toutefois : la salubrité des logements et les problèmes de santé associés sont périodiquement présents dans les médias, révélant la situation difficile de certains locataires (Desmarais, 2016; Gagnon, 2014; Loisel, 2013). Il semble que la question de la salubrité nous touche davantage, probablement parce qu'elle nous rappelle nos propres peurs et qu'elle illustre une dimension partagée de l'expérience de « l'habiter », celle de la sécurité (Authier, Bonvalet, & Lévy, 2010; Dietrich-Ragon, 2011; Paquot, 2007). Le logement est un bien complexe, par sa nature multidimensionnelle; il peut être considéré comme le lieu d'interactions entre ses multiples dimensions : psychosociale, économique, politique, spatiale, physique et

symbolique. Ces différentes dimensions interagissent entre elles au sein de rapports sociaux inégalitaires (McAll, 2008).

Par conséquent, l'étude des conditions de logement constitue un point d'entrée sociologique pertinent pour comprendre ce qui caractérise les expériences sociales contemporaines (Beider, 2009; Brun & Bonvalet, 1998). Pour ce faire, il apparaît important de se tourner vers le vécu des locataires, angle rarement utilisé par les chercheurs en sciences sociales pour aborder les questions liées au logement et à l'habitation ainsi que pour comprendre la ville. En effet, l'expérience du logement peut être considéré comme un « fait social total » (Mauss, 1925/2007), un phénomène partagé par tous qui nous construit et nous permet d'entrer en relation avec les autres (Besse, 2013). À cet égard, les locataires nécessitent des savoirs, des compétences et du courage pour passer à travers ces épreuves du logement, de l'expérience de l'insalubrité. Les acteurs en général et les locataires en particulier ont les compétences pour relever leur vécu et pour analyser leur expérience (Hill Collins, 1996).

Les rapports sociaux inégalitaires étudiés à partir de l'expérience du logement constituent l'objet de la recherche et la question s'énonce donc comme suit : quelles analyses les locataires construisent-ils des rapports sociaux inégalitaires à partir de leur expérience du logement? Les objectifs sont les suivants : 1) décrire le vécu du logement tel qu'exprimé par les locataires eux-mêmes; 2) dégager les analyses des rapports sociaux inégalitaires qui traversent leurs expériences de logement. Pour ce faire, la notion « d'expérience sociale » (Dubet, 1994) est mobilisée pour relever les rapports sociaux inégalitaires présents à partir d'une recherche qualitative basée sur des entrevues semi-dirigées et une centaine d'heures d'observation auprès d'un comité logement à Montréal. L'analyse des récits d'expérience des locataires a permis de dégager différentes catégories d'épreuves, au sens que donne Martuccelli (2006) à ce concept : des épreuves relationnelles, financières et spatiales. Pour chacune des épreuves, une analyse des rapports sociaux inégalitaires qui les construisent a été effectuée à partir d'une conception des inégalités permettant de relever des processus d'appropriation (McAll, 2008) présents dans les interactions sociales. Trois types de rapports sont identifiés : 1) l'exploitation, qui se caractérise par l'appropriation par autrui de la capacité de produire et de reproduire tout comme du gain de cette production; 2) la ségrégation et l'exclusion, caractérisée par l'appropriation monopoliste de territoires et de ressources; 3) et la violence symbolique, caractérisée par l'appropriation par autrui de la capacité de réfléchir et de décider.

Comment accéder à l'expérience? Défis méthodologiques d'une recherche auprès de locataires

L'expérience du logement est un objet de recherche difficilement saisissable et mettre en œuvre une recherche pour l'étudier l'est tout autant. Être témoin de l'expérience du logement, pour la « recueillir », signifierait de vivre avec des locataires. Cela

impliquerait un engagement énorme du chercheur et des participants dans la collecte de données et transformerait, par la relation de recherche, cette même expérience. Étant une expérience centrale dans nos existences, le logement est composé d'une pluralité d'épreuves relationnelles, financières et spatiales. La présence du chercheur, au sein de ces épreuves, représenterait une nouvelle expérience. Ainsi, permettez-moi d'être clair, je n'ai pas eu accès directement au vécu du logement des locataires pour cette recherche. Il nous aurait fallu vivre en compagnie des participants, ce qui m'était difficile et me paraissait éthiquement douteux. Généralement, dans une recherche phénoménologique, l'accès au vécu, à l'expérience, se fait de manière indirecte, à travers des discussions, des entrevues ou des observations qui se déroulent *a posteriori* du vécu et qui demandent aux participants de nous le reconstituer. Ce vécu est ensuite traduit, reconstitué dans les récits produits par les locataires, provoqués ou non par le chercheur.

Le recrutement des participants et le recours au comité logement

Pour surmonter à ce défi, il apparaît que les données doivent se construire à partir des compte-rendu d'expérience, à partir des analyses des locataires sur leur expérience de logement. Pour relever des récits d'expérience, le chercheur peut donc, soit être présent lorsque les récits de locataires sont évoqués (ce qui implique pour le chercheur de les observer), soit les provoquer par la tenue d'entrevues. Toutefois, les locataires en difficulté, en particulier ceux vivant des problèmes de salubrité, ne portent pas d'étiquette et sont difficiles à recruter. La recherche de participants à la recherche devient alors chronophage. Pour cette raison, je me suis tourné vers les mouvements sociaux actifs dans le logement au Québec : les comités logement et associations de locataires. Ces derniers offrent des rencontres afin de conseiller les locataires vivant des problématiques particulières en les informant de leurs droits, mais également des démarches qu'ils doivent entreprendre pour se défendre. Cette double mission permet aux comités d'avoir, tout d'abord, une excellente connaissance du terrain dans lequel ils interviennent et s'ancrent, non pas seulement du cadre bâti, mais également, et surtout, de l'expérience de logement de ce territoire. Ensuite, par les témoignages des locataires, les vécus des conditions de logement représentent un élément central de la construction de leurs positions politiques. À cet égard, les comités permettent de rencontrer un type particulier de locataires plus à même d'analyser leur expérience. Ils ont vécu des problèmes de logement et cherchent à comprendre ce qui se passe pour se défendre. Ils ont déjà, pour le moins, identifié le problème. Ils réussissent à formuler ce qu'ils vivent à quelqu'un d'autre (l'intervenante du comité), quoique parfois maladroitement et ils se sentent prêts à partager cette expérience. Finalement, ils connaissent l'existence du comité, ce qui signifie qu'ils ont un certain capital culturel ou social leur permettant de s'engager dans la transformation de leur situation.

Les outils de collecte utilisés pour recueillir l'expérience

Ainsi, à travers le comité logement, j'ai eu accès à des analyses de l'expérience de logement à partir de récits de locataires. Par conséquent, en collaboration avec le comité logement, nous avons choisi d'observer deux types de situations : a) des visites de logements et b) des visites de locataires au local du comité logement. Chacune de ces situations à l'étude respectait les critères développés par Laperrière (2000), c'est-à-dire que ces situations étaient accessibles, délimitables et récurrentes.

Nos activités d'observation ne m'amenaient/obligeaient pas à être présent lors des interactions de logement, mais bien à être présent lorsque les locataires parlaient de leur(s) situation(s). Ces actions d'observation se transformaient en occasion d'effectuer des entretiens *in situ*, ou selon Rubin et Rubin (2012) des « conversations impromptues » (p. 30). Le degré de participation des observations était modéré se situant davantage du côté de l'observation que de la participation. En utilisant la typologie de Adler et Adler (1987), j'ai adopté un rôle périphérique-actif, c'est-à-dire entre l'observateur plus distant qui ne participe pas aux activités, surtout en relation avec les locataires, et l'observateur impliqué dans les activités du groupe, dans le cas de ma relation avec le comité logement. Ces rencontres ont permis de construire, petit à petit, les canevas pour les observations, mais également pour les entretiens. Les questions que nous avons posées aux locataires les amenaient à analyser leur expérience de logement à partir de leur possible (in)satisfaction.

Dans la démarche phénoménologique, l'entretien permet d'accéder au vécu tout en respectant la parole des participants. En effet, cette méthode leur permet de reconstruire leur propre expérience dans leurs propres mots. À cet égard, la grille d'entretien était dénuée de tout concept afin de ne pas guider les locataires vers des réponses précises. Quand l'activité le permettait, je débutais par la question suivante : « pourquoi habitez-vous ici? ». L'objectif des entretiens de joindre plusieurs expériences de logement afin de retracer le parcours de logement. Dans ces entretiens nous refaisions, à rebours, l'histoire de locataire de ces participants. Par des questions ouvertes, liés à ces thèmes, mon objectif était d'inviter l'interviewé à construire ses réponses (Blee, 2002). Ainsi, l'interviewer a pu « créer un cadre dans lequel la personne interrogée se sent à l'aise d'exprimer ses propres idées et sentiments concernant les thèmes abordés » (Boutin, 2000, p. 46). Les thèmes qui orientaient les questions (l'histoire du logement et les conditions du logement) étaient évidemment liés aux épreuves et aux expériences du logement, mais visaient surtout à amener les participants à s'exprimer sur leur vécu comme locataire.

Comment enquêter auprès de personnes vivant avec l'insalubrité? Les défis éthiques de la recherche

Le fait de se tourner vers la parole des acteurs a de profondes implications éthiques. Selon Becker (1996), « Ce n'est pas suffisant d'honorer, de respecter et de se tourner

vers le point de vue des acteurs. On doit également leur permettre de s'exprimer » (p. 57-58). Pour ce faire, le travail de collecte doit mettre en confiance.

Enquêter auprès de locataires vulnérables : entre confiance et respect dans la cueillette de la parole de l'autre

Afin de réellement respecter la parole des acteurs, celle-ci ne doit pas servir à prouver une théorie, mais plutôt à jeter les bases d'une interprétation théorique qui sera compréhensible et crédible pour les acteurs. Toutefois, il serait naïf de considérer que le chercheur entame son travail de terrain sans être influencé par des théories du social existantes. Celui-ci doit reconnaître et identifier quels sont, d'après les mots de Blumer (1954) et de Glaser (1978), les concepts « sensibilisants » qui l'orientent. Pour ce faire, le travail de terrain nécessite une juxtaposition des outils de collecte de données, ce qui permet leur triangulation. Par ailleurs, elle permet au chercheur de mieux connaître le contexte à l'étude, c'est-à-dire de préciser ses concepts sensibilisants, et ce, de façon ancrée.

Le travail de terrain conjugait observations et entretiens et a permis, à travers l'observation des activités du comité logement, de me familiariser avec les enjeux de la question du logement à Saint-Laurent mais également d'être exposé à des récits d'expérience avant de les colliger. De cette façon, certains enjeux de l'expérience du logement dans le quartier m'étaient familiers et m'ont permis d'être plus sensible aux récits des locataires et d'accéder à leur « vocabulaire de motifs » (Mills, 1940). Concrètement, je connaissais le quartier, son territoire et ses ressources, les façons dont ces éléments étaient décrits par les locataires. Cela me donnait une certaine crédibilité face aux participants à la recherche qui sentaient que je connaissais, dans une certaine mesure, leur monde. Cette connaissance des enjeux a encore été plus importante lors des entretiens puisqu'elle m'a permis de relancer les locataires avec des questions qui, sans être orientées, s'inscrivaient dans les paramètres symboliques du logement à Saint-Laurent et les mettaient en confiance.

En outre, ce travail de recueil de données invoquées et provoquées s'est effectué dans un contexte particulier, où les participants exposaient publiquement leur expérience de l'insalubrité, les rendant vulnérables. Les participants n'étaient donc pas dans une position de force pour défendre leurs analyses : les communiquer au comité logement représentait une épreuve de plus dans leur expérience de logement. Ainsi, le travail de collecte de façon interactive, c'est-à-dire en contact direct avec les participants, demande un contrôle de soi pour éviter de créer une distance entre les interlocuteurs, de souligner les différences de leurs univers. À cet égard, lors des entretiens, afin de rassurer et de mettre le participant en confiance, j'acceptais toute offre de boissons ou de collations. En général, ces moments avant l'entretien permettent de construire une proximité avec le participant, réduisant l'impression de distance en termes de capital culturel. Cela contribuait à diminuer « l'ambiance scientifique » pour laisser la place au vécu des

locataires (Rubin & Rubin, 2012). Par ailleurs, pour entrer dans l'univers des locataires vivant de l'insalubrité, il est nécessaire de le faire le plus normalement possible. Certains locataires ont mentionné que lorsque des intervenants de la santé publique ou des services sociaux les visitaient, ils enfilaient une combinaison blanche de protection et ils ne se déchaussaient pas pour entrer dans l'appartement, et ce, même l'hiver. Plusieurs ont ressenti de la honte et certains ont évoqué un manque de respect dans l'attitude de ces intervenants. Notre posture était la suivante : c'est plutôt moi qui avais besoin d'eux, et non pas le contraire et nous devons nous comporter de façon conséquente. L'éthique dans la recherche n'est pas qu'une seule question de consentement.

Quelle est l'utilité des certificats d'éthique? Bousculer les vulnérables doit s'accompagner d'un minimum de protection

Les certificats d'éthique, et les comités qui les encadrent, ne sont pas toujours décrits en termes élogieux par les chercheurs en sciences sociales. Dans certains cas, ils exigent du temps de préparation et causent des délais dans le processus de collecte de données. Pourtant, dans le cas du travail auprès de populations vulnérables, et en prenant en exemple mon travail de recherche, il apparaît que les certificats d'éthique et les formulaires de consentement permettent deux choses : de palier aux incompétences du sociologue en matière de relations interpersonnelles et de clarifier les rapports entre enquêtés et enquêteurs.

Lors d'un colloque en 2015 en Europe, un doctorant en études urbaines mentionnait qu'il avait de la difficulté à entrer en relation avec les participants à sa recherche. Dans un premier temps, il évoquait qu'il avait de la difficulté à faire accepter son projet par différentes organisations, ces dernières craignant que les résultats servent aux institutions pour contrôler leurs différentes interventions et s'approprier des informations sur les habitants des quartiers où ils interviennent. Dans un deuxième temps, il se questionnait sur le rapport aux participants, devait-il faire sa recherche de façon incognito, en jouant le rôle d'un intervenant? Ce genre de réflexion est moins présent dans la recherche sociale au Québec. Les chercheurs doivent se présenter, dans la majorité des cas, de façon transparente devant les participants en leur exposant les bases du travail de recherche ainsi que leur rôle et en s'identifiant clairement comme chercheur. Dans mon cas, la question de l'éthique a clarifié les rôles et mis les acteurs présents en confiance, y compris les participants qui étaient rassurés par la mise en place de précautions pour garantir l'anonymat et la confidentialité de leur identité et de leur expérience.

Ces précautions ont rassuré également l'intervenante puisque les interventions du comité logement se doivent aussi d'être confidentielles. L'entente prise avec le comité comprenait un engagement de respecter le travail de ce dernier, y compris la question de la confidentialité. Le certificat d'éthique sert à protéger les participants, mais il permet

de créer des liens de confiance avec les organisations et les participants, notamment ceux qui sont vulnérables et qui vivent des formes d'insécurité.

Généralement, les certificats d'éthique exigent que les formulaires de consentement à la recherche comportent une section adressée aux participants qui les guident vers des ressources psychologiques dans le cas où la participation à l'étude leur ait causé un préjudice ou ait provoqué des émotions ou sentiments difficiles à gérer. Comme sociologue des mouvements sociaux et des organismes communautaires, cette partie, par le passé, me semblait inutile, d'autant que les entretiens visaient à recueillir des positions politiques d'acteurs et d'organisations. Cependant, dans le cas où les participants vivent d'importants problèmes de salubrité de logement, qu'ils sont vulnérabilisés par cette expérience, la référence à un service de consultation psychologique prend un tout autre sens. Les locataires que nous avons rencontrés, tant lors des observations que des entrevues, vivaient bien souvent des situations très difficiles qui rendaient les discussions émotives, certains participants ne pouvaient même retenir leurs larmes. Les problèmes de logement, en particulier ceux liés à la salubrité, font ressortir des émotions difficiles à gérer pour plusieurs. L'expérience de l'insalubrité amène plusieurs locataires à vivre dans l'insécurité et l'angoisse, certains évoquant même des problèmes de santé mentale (« je pensais devenir folle! »). Dans ces cas-là, la section du formulaire pour consulter un psychologue devenait tout à coup un outil pour aider ces personnes, qui en me parlant de leur vie, de leur logement, ne peuvent empêcher la honte et la douleur, voire la colère, d'apparaître.

Comment utiliser l'expérience de l'insalubrité? Les défis politiques de la recherche

Au printemps 2013, en compagnie du comité logement, j'ai participé à l'organisation d'un Forum sur le logement à Saint-Laurent. L'objectif était de mettre la question du logement sur la table, politiser cette question pour que les locataires se mobilisent davantage pour leurs droits. La mobilisation autour des problèmes de salubrité a effectivement contribué à la mise à l'agenda du logement, notamment à travers les reportages dans les médias. Dans les semaines suivantes, le comité a reconnu qu'il y a eu des réponses de la part des propriétaires et décideurs publics. Mais la mobilisation de locataires demeure difficile et le rôle du chercheur dans la politisation peut devenir problématique.

Prise de conscience et politisation de la salubrité?

Même si la recherche a permis de relever les problèmes de salubrité dans certains quartiers et a permis de relier ces expériences entre elles, le comité logement effectuait déjà ce travail. Toutefois, la politisation de la question de la salubrité est difficile, en particulier avec les locataires et ce, pour deux raisons : ils ont honte de leur situation et ils sont dans l'urgence pour la régler. D'un côté, les locataires vivant des problèmes de salubrité, notamment liés aux vermines, présentent une situation problématique, car la

faiblesse de leur revenu les confine à ces logements en mauvaise condition. Vivre avec des vermines angoisse les locataires qui ressentent de la honte et par ricochet s'isolent, de peur que cette situation soit connue des amis, de la famille, des intervenants scolaires ou autres. En effet, ils n'invitent plus d'amis chez eux et ils ont peur de sortir de peur de les contaminer. Ainsi, ils ont peur de communiquer à d'autres cette situation, en particulier à travers une prise de parole publique. De l'autre, ces locataires sont dans l'urgence : ils sont complètement pris par la mobilisation visant à mettre fin aux problèmes d'insalubrité. Ils sont généralement épuisés et complètement envahis par la situation et toutes leurs énergies sont consacrées à gérer les vermines ou les problèmes de canalisation et de ventilation. Plusieurs des locataires ne pouvaient pas même s'imaginer assister à des réunions ou parler aux médias. D'autres, confrontés à la peur d'être identifié par le propriétaire et pour éviter des représailles de sa part, notamment par des délais dans les travaux, refusaient de s'engager dans une action plus collective.

Certains locataires, sur le point d'avoir réglé leur problème, étant davantage prêts à s'engager dans la lutte. Ils avaient trouvé un nouvel appartement, bien souvent dans un autre quartier. Mais ces personnes vont également déménager prochainement, ils n'ont pas de temps à consacrer à la conscientisation, l'information et la mobilisation sur la question de la salubrité. Après le déménagement, ça se poursuit; ils vivent maintenant dans un autre quartier qu'ils doivent, comme leur logement, apprivoiser. Parfois loin de leur ancien logement, leur mobilisation diminue et le comité logement doit se tourner vers d'autres locataires pour les aider. Le travail de politisation et de mobilisation est en continu recommencement.

Par ailleurs, le choix d'avoir les comités logement comme point de départ a des conséquences sur le profil des participants à la recherche. Les locataires que nous avons rencontrés n'étaient pas les plus vulnérables : ils étaient dans l'action. Ils vivaient des problèmes et ce sont mobilisés pour changer leur situation en allant voir le comité logement. Ces locataires, s'ils réussissent, par leur action et l'aide du comité, quittent leur logement, ou même le quartier, pour faire leur vie ailleurs et c'est compréhensible. Toutefois, une importante proportion de locataires ne consulte pas le comité, les laissant encore davantage dans la vulnérabilité.

Le chercheur comme porte-voix ou porte-parole

Le travail de terrain auprès de locataires vulnérables pose également un problème de posture pour le chercheur qui, confronté à des situations intolérables, est interpellé pour participer à la politisation de l'enjeu. Par le recueil de l'expérience de l'insalubrité, il peut contribuer effectivement au débat. Il doit toutefois éviter de se substituer à l'acteur même de cette expérience, le locataire vulnérable, en prenant sa parole pour s'inscrire dans le débat public sur ce problème. Ce faisant, il peut se transformer en porte-parole de la cause. Or, les porte-paroles de celle-ci existent déjà : ce sont les comités logement qui depuis des années construisent leur identité collective autour de cette question

(Goyer, 2017b). Ici repose le danger de traverser la ligne de l'appropriation de l'expérience de l'autre et d'en retirer, dans le marché symbolique, de la reconnaissance. Respecter la parole des acteurs, leur reconnaître la capacité d'analyser leur situation, implique de leur laisser également la place lorsque le temps est venu d'en parler publiquement. Le chercheur est davantage avisé d'adopter le rôle de porte-voix ou de caisse de résonance : faire résonner la voix des vulnérables plus que de prendre leur place. Cet élément est important pour la politisation de l'enjeu de l'insalubrité. Les chercheurs peuvent contribuer à sa politisation dans l'espace public, mais ils n'ont pas la crédibilité pour le politiser auprès des autres locataires vulnérables, qui se reconnaissent beaucoup plus dans l'expérience de l'insalubrité raconté par ceux qui l'ont vécu que par ceux qui l'ont recueillie. La publicisation contre l'insalubrité ne peut faire fi de l'action collective existante, mise en œuvre par les comités logement, action collective qui se basent sur l'expérience de l'insalubrité et de celle de la lutte pour des conditions de vie décente. Le chercheur peut contribuer, mais pas substituer.

En même temps, ce dont j'ai été témoin est parfois si fort qu'il doit être communiqué. Le garder pour soi peut représenter un outrage à l'expérience de l'insalubrité. Les conditions de vie de nos voisins doivent être dénoncées, tout comme l'inaction des propriétaires et dans certains cas des pouvoirs publics, notamment municipaux. Le rôle de porte-voix s'inscrit dans la responsabilité des chercheurs face à la parole des participants. En effet, être témoin de situation intolérable, parfois à la limite de l'humanité, n'oblige-t-il pas les chercheurs à parler? Du moins, à contribuer à la dénonciation des conditions de vie de personnes qui partagent avec nous l'espace de la ville. Dans ce sens, le chercheur se doit de témoigner pour justifier ce travail de recherche sur la vulnérabilité. Cette question est importante parce que la science ne se suffit pas à elle-même, surtout lorsqu'elle se base sur la parole des participants, que leurs analyses constituent le socle sur lequel les idées sont construites. Par respect, par souci éthique, le chercheur ne peut s'approprier sans prendre position. Becker (1967) nous rappelait il y a plus de 50 ans que le chercheur doit choisir son camp. Et à cet égard, dans le cas des populations vulnérables, le camp de la science ne suffit pas. Il m'apparaît incontournable de profiter du statut de chercheur pour relayer la parole de locataires vulnérables qui, dans la hiérarchie de la crédibilité selon Becker (1996), sont désavantagés. Si la base de l'engagement épistémologique comme chercheur, notamment au sein du paradigme interprétatif, signifie donner de la crédibilité à la parole des acteurs, cette parole doit être communiquée, pas comme étant la mienne, mais comme celle d'acteurs compétents à laquelle je contribue en partageant la plate-forme scientifique pour que ceux-ci puissent s'exprimer.

Conclusion : à qui profite la recherche auprès de personnes vulnérables?

Les dangers d'appropriation de l'expérience, du vécu, de la culture que comporte la recherche en sciences sociales sont donc bien présents. La recherche relève ces éléments

de la vie quotidienne et les transpose dans un autre univers, celui de la science. Ce faisant, les chercheurs assignent des identités qui dépossèdent les participants du contrôle sur la manière de se représenter, avec la conséquence possible perte le contrôle également sur les interactions dans lesquels ils sont impliqués (Goffman, 1963). À cet égard, la recherche sur la vulnérabilité ne peut se retourner contre les vulnérables en les enfermant dans des identités qui rendront leurs interactions plus difficiles, du moins le contrôle de ces dernières, en particulier avec les institutions et avec les propriétaires.

Dans un de leurs multiples ouvrages collectifs sur la recherche qualitative, Denzin et Lincoln (2008) rappelaient que la recherche scientifique représente une métaphore des processus de colonisation dans la construction de ce qui constitue « l'autre ». Elle « objectivise » ce différent du normal de ce qui est connu, voulu, et construisent l'autre. En fait, ils inscrivent la construction du savoir scientifique dans l'enjeu politique de la construction de la différence comme le fait la sociologie de la déviance. À cet égard, la recherche sur la vulnérabilité peut emprunter le même chemin périlleux. Dans nos recherches, les vulnérables deviennent-ils ces déviants que l'on doit connaître pour mieux lutter contre la déviance? La connaissance sur les vulnérables se transforme-t-elle en catégorisation contribuant à la stigmatisation? Ces questions sont centrales et doivent orienter le travail des chercheurs pour éviter que ces derniers se transforment en « entrepreneurs de morale » (Becker, 1985) qui sanctionnent de manière informelle la différence en prétendant la saisir.

Ce questionnement en amène un autre : à qui profite l'insalubrité? La connaissance de ces situations difficiles de logement a-t-elle des impacts structurant sur la vie des ménages? Même si certains locataires ont profité de la recherche pour transformer leur situation, ce n'est pas le cas pour l'ensemble des locataires. Le chercheur doit questionner son rapport aux ressources symboliques qu'il acquiert en faisant sa recherche. Si ma thèse de doctorat a documenté les processus d'appropriation de richesses à travers la location de logements insalubres démontrant que les propriétaires profitent de l'insalubrité, elle m'a également permis d'obtenir de la reconnaissance (à travers les diplômes). Les problèmes d'insalubrité ne profitent pas seulement aux propriétaires, elles permettent aux journalistes de publier des reportages et aux chercheurs de publier des rapports. Cette critique ne signifie pas que nous devrions arrêter d'en parler parce que nous profitons indirectement de cette expérience de l'insalubrité. Mais elle nous rappelle notre devoir face à ceux qui nous permettent de faire ces recherches. Cela nous oblige à prendre position en faveur de ceux qui sont vulnérabilisés par ces processus, à choisir notre camp. Et comme le mentionnait Becker (1967), ce camp devrait être celui des plus vulnérables, ceux qui n'ont pas de parole. À cet égard, je propose, à l'instar de Cannella et Lincoln (2018), elles-mêmes inspirées de Ritchie et Rau (2010), d'adopter une posture éthique critique qui expose la diversité des réalités, confronte la manière dont les interactions construisent les problèmes profitant

aux dominants, recadre les problèmes et les décisions en fonction de la justice sociale et se solidarise avec les plus vulnérables pour transformer la société.

Références

- Adler, P. A., & Adler, P. (1987). *Membership role in field research*. Los Angeles, CA : Sage.
- Authier, J.-Y., Bonvalet, C., & Lévy, J.-P. (Éds). (2010). *Élire domicile : la construction des choix résidentiels*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Becker, H. S. (1967). Whose side are we on? *Social Problems*, 14(3), 239-247.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders : études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.
- Becker, H. S. (1996). The epistemology of qualitative research. Dans R. Jessor, A. Colby, & R. Schweder (Éds), *Essays on ethnography and human development* (pp. 53-71). Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Beider, H. (2009). Guest introduction : Rethinking race and housing. *Housing studies*, 24(4), 405-415.
- Besse, J.-M. (2013). *Habiter : un monde à son image*. Paris : Flammarion.
- Blee, K. M. (2002). Semi-structured interviewing in social movement research. Dans B. Klandermans, & S. Staggenborg (Éds), *Methods of social movement research* (pp. 92-117). Minneapolis, MN : The University of Minnesota Press.
- Blumer, H. (1954). What is wrong social theory? *American sociological review*, 19(1), 3-10.
- Boutin, G. (2000). *L'entretien de recherche qualitatif*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Brun, J., & Bonvalet, C. (1998). Logement et division de sociale de l'espace. Dans M. Segaud, C. Bonvalet, & J. Brun (Éds), *Logement et habitat : l'état des savoirs* (pp. 319-326). Paris : La Découverte.
- Cannella, G. S., & Lincoln, Y. S. (2018). Ethics, research regulations, and critical social science. Dans N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (Éds), *The SAGE handbook of qualitative research* (5^e éd., pp. 83-96). Los Angeles, CA : Sage.
- Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (2008). *Strategies of qualitative research*. Los Angeles, CA: Sage.
- Desmarais, P. T. (2016). *Logements insalubres en contexte pluriethnique : étude de cas et pistes d'intervention pour le quartier Norgate dans l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal* (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal, QC.
- Dietrich-Ragon, P. (2011). *Le logement intolérable : habitants et pouvoirs publics face à l'insalubrité*. Paris : Presses universitaires de France.

- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris : Seuil.
- Gagnon, K. (2014, 30 Avril). Le dossier noir de Metcap. *La Presse*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201406/29/01-4779893-le-dossier-noir-de-metcap.php>
- Glaser, B. G. (1978). *Theoretical sensitivity*. Mill Valley, CA : Sociology Press.
- Goffman, E. (1963). *Stigma : Notes on the management of spoiled identity*. Upper Saddle River, NJ : Prentice-Hall.
- Goyer, R. (2017a). *Déménager ou rester là? Rapports sociaux inégalitaires dans l'expérience des locataires* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal, QC.
- Goyer, R. (2017b). Salubrité et santé dans l'action collective en matière de logement à Montréal. *Lien social et politiques*, (78), 70-88.
- Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (1994). Competing paradigms in qualitative research. Dans N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (Éds), *Handbook of qualitative research* (pp. 105-117). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Hill Collins, P. (1996). The social construction of black feminist thought. Dans B. Laslett, S. Gregory Kohlstedt, H. Longino, & E. Hammonds (Éds), *Gender and scientific authority* (pp. 19-47). Chicago, IL : The University of Chicago Press.
- Laperrière, A. (2000). L'observation directe. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (pp. 311-336). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Loisel, M. (2013, 26 Novembre). L'appel à l'aide de centaines de locataires sans chauffage — vivre dans le froid et l'inconnu. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/393676/l-appel-a-l-aide-de-centaines-de-locataires-sans-chauffage-vivre-dans-le-froid-et-dans-l-inconnu>
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve : l'individu dans la France contemporaine*. Paris : Armand Colin.
- Mauss, M. (2007). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris : Presses universitaires de France/Quadrige. (Ouvrage original publié en 1925).
- McAll, C. (2008). Au coeur des inégalités sociales de santé : l'exclusion et l'inclusion comme rapport. Dans É. Gagnon, Y. Pelchat, & R. Édouard (Éds), *Responsabilité, justice et exclusion sociale : quel système de santé pour quelles finalités?* (pp. 15-26). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Mills C. W. (1940). Situated actions and vocabularies of motive. *American Sociological Review*, 5(6), 904-913.

- Paquot T. (2007). Introduction. 'Habitat', 'habitation', 'habiter', précisions sur trois termes parents. Dans T. Paquot, M. Lussault, & C. Younes (Éds), *Habiter, le propre de l'humain : villes, territoires et philosophie* (pp. 7-16). Paris : La Découverte.
- Ritchie, J., & Rau, C. (2010). Kia mau ki te wairuatanga : counter narratives of early childhood education in Aotearoa. Dans G. S. Cannella, & L. D. Soto (Éds), *Childhoods : A handbook* (pp. 355-373). New York, NY : Peter Lang.
- Rubin, H. J., & Rubin, I. S. (2012). *Qualitative interviewing : The art of hearing data*. Los Angeles, CA : Sage.

Renaud Goyer est chargé de cours en sociologie à l'Université de Montréal et stagiaire postdoctoral au Collectif de recherche et d'action sur l'habitat (CRACH) associé à l'Université du Québec à Montréal. Ses intérêts de recherche et d'enseignement portent sur la sociologie du logement et des inégalités dans une perspective interactionniste, notamment à travers l'expérience et l'action collective des locataires.

Pour joindre l'auteur :
renaud.goyer@umontreal.ca